SUD TERRITOIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le
ID : 090-249000241-20220414-2022_03_12C-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux, le 14 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Thomas BIETRY, Martine BENJAMAA, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Emmanuelle PALMA GERARD, Robert NATALE, Lionel ROY, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** Bernadette BAUMGARTNER, Bernard PATTAROZZI et Emmanuelle PY **membres suppléants.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Patrice DUMORTIER, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER Nicolas PETERLINI, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Virginie REY, et Jean Michel TALON

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Lionel ROY, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Thierry MARCJAN à Christian RAYOT, Claude MONNIER à Emmanuelle PY, Florence PFHURTER à Jean-Louis HOTTLET, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY, Frédéric ROUSSE à Françoise THOMAS, et Jean-Michel TALON à Christian RAYOT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 1er avril 2022	Le 1er avril 2022	En exercice	50
		Présents	23
		Votants	29

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres présents, Bernadette BAUMGARTNER est désignée.

2022-03-12C – Budget Annexe Centre commercial ZAC de l'Allaine – Affectation du résultat de l'exercice 2021

Rapporteur : Christian RAYOT

Vu le compte administratif 2021 et notamment l'état II-A1 ;

Envoyé en préfecture le 27/04/2022
Reçu en préfecture le 27/04/2022
Affiché le
ID : 090-249000241-20220414-2022_03_12C-BF

Vu l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2021 du Budget annexe Centre Commercial ZAC de l'Allaine d'un montant de 19 360,18 € (dix-neuf mille trois cent soixante euros et dix-huit centimes d'euros) ;

Vu le déficit d'investissement de l'exercice 2021 du Budget annexe Centre Commercial ZAC de l'Allaine d'un montant de 132 569,87 € (cent trente-deux mille cinq cent soixante-neuf euros et quatre-vingt-sept centimes d'euros) ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **d'affecter en réserve au compte 1068 du Budget annexe Centre Commercial ZAC de l'Allaine la somme de 19 360,18 € (dix-neuf mille trois cent soixante euros et dix-huit centimes d'euros) correspondant au solde positif de la section de fonctionnement du budget annexe.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le MERCREDI 27 AVR. 2022

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE

Le Président,

Le Président
Christian RAYOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD TERRITOIRE